

INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



Vol. 24, n° 14, 18 août 2015

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'espère que vous passez un bel été, que vos vacances ont été réparatrices et que tout le monde est en pleine forme pour le retour au travail.

Aujourd'hui, je veux vous donner les dernières nouvelles concernant le projet de centre aquatique régional. Courte rétrospective : fin 2014, la Municipalité de Napierville en partenariat avec le Centre local de développement avons donné un mandat à la firme BC2 afin de nous produire un rapport sur la faisabilité d'un centre aquatique régional. Cette étude réalisée, les résultats ont été présentés aux élus des 16 municipalités visées le 29 mai 2015.

Étant donné l'ampleur du projet, tout le monde s'entend ici que ça se devait d'être un projet régional. Un temps de réflexion et de discussion a été accordé aux élus afin que chacun puisse prendre une décision des plus éclairées et réfléchies pour sa communauté. Suite à cette pause, une deuxième réunion a été organisée le 11 août dernier à Napierville afin d'évaluer les suites possibles à ce dossier. Malheureusement, les réponses de nos éventuels partenaires se sont avérées négatives. Les municipalités sont continuellement soumises à des demandes de plus en plus exigeantes des gouvernements, nécessitant des mises à niveau des équipements toujours très onéreuses, principale raison de refus... l'éloignement est l'une des raisons évoquées également.

Bref, chacun a ses raisons, pertinentes à sa région et elles sont parfaitement justifiées. En conséquence, nous avons le regret de vous annoncer que le projet présenté dans sa forme régionale originale ne sera pas possible.

Cependant, votre équipe de conseillers et d'administrateurs municipaux travaille présentement à une autre option qui vous sera présentée bientôt. J'espère ici avoir suscité votre curiosité.

À bientôt.

Jacques Délisle, Maire

RÉCUPÉRATION DES RÉFRIGÉRATEURS

Veuillez prendre note que la compagnie qui s'occupe de la collecte de nos ordures n'assure plus la collecte des réfrigérateurs que vous déposez au chemin, étant donné les produits réfrigérants dangereux contenus dans ces derniers.

RENTÉE SCOLAIRE DÉBARCADÈRE RUE ST-GABRIEL

Par mesure de prévention et de sécurité, nous vous rappelons qu'à l'approche du début de la période scolaire, lorsque vous reconduirez vos enfants à l'école,

veuillez ne pas emprunter la rue St-Louis, car la réglementation ne permet pas le stationnement, ni l'arrêt d'un véhicule à l'exception des autobus scolaires.

Il est également interdit de stationner sur la rue de l'Église entre les rues St-Louis et St-Gabriel.

En respectant la signalisation, vous éviterez beaucoup de désagréments et par la même occasion faciliteriez la circulation des autobus scolaires. Le débarquement des élèves est priorisé sur la rue St-Gabriel, tout près de l'entrée de la Résidence Napierville.

Merci de votre précieuse collaboration !



CHALEUR EXTRÊME

Durant la période de chaleur et d'humidité accablantes, les personnes les plus à risque de souffrir de problèmes de santé liés à la chaleur sont les personnes âgées, les personnes atteintes d'une maladie chronique (Ex.: cardiovasculaire ou respiratoire), les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et les enfants de 4 ans et moins. De plus, une exposition à ces conditions pourrait causer plusieurs malaises dont des crampes musculaires, de l'épuisement et des coups de chaleur.

Afin de mieux supporter la chaleur, nous vous suggérons les mesures suivantes : recherchez des endroits climatisés ou ombragés, buvez beaucoup d'eau et réduisez les efforts physiques.

Si votre santé vous inquiète ou si vous voulez plus d'information, composez le 811 pour joindre le Service Info-Santé de votre région.

Nous vous proposons l'accès aux infrastructures municipales vous permettant de vous rafraîchir lors de chaleur extrême, car un repos de quelques heures par jour dans un endroit frais ou climatisé est une mesure efficace pour réduire la mortalité et la morbidité liées à la chaleur.

- Piscine municipale
- Centre communautaire
- Bibliothèque municipale
- Hôtel de ville

CONFÉRENCE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI

SUJET : 350^e anniversaire du passage du régiment de Carignan dans la vallée du Richelieu

CONFÉRENCIER : M. Réal Fortin

QUAND : Mercredi 30 septembre 2015 à 19h30

OÙ : CLD des Jardins-de-Napierville
361, rue St-Jacques à Napierville

COÛT : 5 \$ pour les non-membres

MEMBRES : Gratuit

VENTE DE GARAGE
COMMUNAUTAIRE

La prochaine vente de garage
aura lieu
les 12 et 13 septembre prochains.

Aucune inscription n'est requise.

En cas de pluie durant les deux jours,
elle sera remise à la fin de semaine
suivante.

Bienvenue à tous !

FAUCHAGE DE TERRAINS

Le 2^e fauchage de terrains vacants
doit se faire au cours de l'été, soit:
Entre le 15 et 31 août 2015

La Municipalité fauchera les terrains
qui n'auront pas été faits aux frais du
propriétaire à raison de **225\$/heure**
pour un minimum d'une heure.



INTERVENTIONS DE VACCINATION DES ANIMAUX SAUVAGES
CONTRE LA RAGE DU RATON LAVEUR

Épandage manuel

Du 24 août au 6 septembre 2015, des équipes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs parcourront une zone d'environ 4 000 km² touchant 10 municipalités de l'Estrie et 78 municipalités de la Montérégie, dont Napierville, pour épandre à la main quelque 246 000 appâts vaccinaux dans les habitats naturels des ratons laveurs, des mouffettes et des renards. Ces lieux incluent notamment les zones boisées, les abords des cours d'eau, les pourtours des champs agricoles et, à l'occasion, les abords des poubelles.



Les appâts vaccinaux

Les appâts vaccinaux ont l'apparence de gros raviolis verts. Ils mesurent environ 40 mm x 22 mm x 10 mm. En raison de leur couleur, ils se fondent dans l'environnement et sont difficiles à repérer une fois au sol. Ils sont aussi très solides, ayant été conçus pour résister à l'impact d'un largage aérien. Normalement, il faut qu'ils soient perforés pour répandre le liquide vaccinal qu'ils contiennent, ce que les animaux sauvages font en les croquant.

Pour assurer le succès de l'opération, voici quelques consignes à transmettre aux citoyens :

Éviter de manipuler les appâts vaccinaux. Bien qu'ils soient jugés sécuritaires pour les personnes, les animaux domestiques ou l'environnement, ils sont destinés aux animaux sauvages. En cas de contact avec un appât perforé ou brisé, composer le numéro qui apparaît sur les appâts ou le **811** pour joindre le service Info-Santé.

En tout temps, il est aussi conseillé de rappeler aux citoyens :

- De ne jamais approcher les animaux inconnus, qu'ils soient domestiques ou sauvages; en cas de morsure par un animal, de laver la plaie à grande eau et au savon pendant 10 minutes et de communiquer avec le service Info-Santé au 811;
- De consulter le médecin vétérinaire pour faire vacciner contre la rage leurs animaux, notamment les chats et les chiens;
- De rendre le contenu des poubelles extérieures inaccessible aux animaux afin d'éviter de les attirer près des maisons;
- **De signaler les ratons laveurs, mouffettes ou renards qui sont désorientés, anormalement agressifs, paralysés ou morts en composant le 1 877 346-6763 ou sur le site Web www.rageduratonlaveur.gouv.qc.ca.**

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX AU GARAGE MUNICIPAL 

La Municipalité de Napierville organise une collecte de matières dangereuses,
samedi, le 19 septembre 2015 au site de dépôt des branches au bout de la rue Poupart entre 10h et 16h.

Pour les RDD de nature domestique seulement, sur présentation d'une preuve de résidence de Napierville, vous pourrez apporter:



- | | | | | |
|------------|--------------------|----------------------|--------------------------------|--|
| - solvants | - térébenthine | - colle | - contenants d'aérosols | - glycol (antigel) |
| - essence | - chlore à piscine | - cosmétiques | - colorants capillaires | - goudron |
| - cire | - pesticides | - eau de javel/drano | - produits d'entretien ménager | - peinture/teinture au latex/à l'huile |

Seront catégoriquement refusés :



- | | | |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| - les résidus relevant d'activités commerciales | - les contenants de 45 gallons | - les explosifs |
| - les médicaments et produits pharmaceutiques | - les armes et munitions | - la terre contaminée |
| - les produits pouvant contenir BPC | - les déchets radioactifs | - les bonbonnes de gaz compressé |
| - les déchets biomédicaux et pathologiques | | |

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca